

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE D'AGENT EN SÉCURITÉ ET EN SURVEILLANCE PORTUAIRE

A.2.S.P

Titre enregistré au niveau 3 du RNCP, code NSF

344t - Arrêté du 09 avril 2018 publié au JO du 17 avril 2018

OBJECTIFS

Obtenir la certification de Titre d'Agent en Sécurité et en Surveillance Portuaire afin d'exercer les activités privées de surveillance et de gardiennage en remplissant les conditions de l'Arrêté du 27 juin 2017 en application de la loi sur la sécurité intérieure. Ainsi que le code ISPS applicable depuis le 1er juillet 2004.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Autorisation d'entrée en formation délivrée par le CNAPS (carte préalable),
- Carte nationale d'identité en cours de validité.
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Salle d'examen : une personne par table

Un système informatisé de réponse pour la réalisation de l'épreuve CQCM répondant aux mêmes obligations de l'annexe IX de l'arrêté SSIAP du 02 mai 2005 modifié.

Ordinateur et vidéo projecteur

Un poste central de sécurité pédagogique équipé

Moyens techniques pour les mises en situation (émetteur-récepteur, caméras, détecteur intrusion, équipements portables de détection de masse magnétique sur personnes ...)

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique (chemin de ronde, parking...)

Evaluation de façon continue et régulière durant la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

PROTOCOLE DE CERTIFICATION (7 heures)

- 1^{ère} étape : QCM (boîtier électronique).
- 2^e étape : Epreuves pratiques par des mises en situation.
- 3^e étape : par des entretiens.

Le certificat de qualification est délivré sous l'autorité de certification COGAN CONSULTING.

Une attestation de formation «ACVS» sera remise au stagiaire.

SARL Cogan Consulting

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du Nord

Autorisation d'exercice du CNAPS : FOR-059-2026-01-28-20210585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France

Téléphone : +33 (0)3 28 59 98-28

Fax : +33 (0)3 28 26 59 89

Email : cogan@coganconsulting.com

Site Web : www.coganconsulting.com

SCANEZ LE PLAN D'ACCÈS



PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- LE CADRE LEGAL (21 HEURES).
- MALVEILLANCE, ACCUEIL, CONTROLE D'ACCÈS ET GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITÉ ET LA GESTION DE L'EVENEMENTIEL (65 HEURES).
- SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (14 HEURES)
- GESTION DES RISQUES, SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (38 HEURES).
- COMMUNICATION : L'ACCUEIL, LES CONSIGNES, LA MAIN COURANTE, LE COMPTE RENDU ET LE MESSAGE ORAL (16 HEURES).
- ANALYSER ET PREVENIR L'AGRESSIVITE ET LES SITUATIONS CONFLICTUELLES (7 HEURES).
- GESTION DES CONFLITS (14 HEURES).
- RENFORCER LA SÉCURITE MARITIME CONFORMEMENT AU CODE ISPS (7 HEURES DONT 4 HEURES COMMUNES AVEC L'UV4).
- PROCÉDER A LA DÉTECTION DE PERSONNES, VÉHICULE ET ARTICLE NON AUTORISÉS DANS LA ZONE D'ACCÈS RETREINT AVEC LES TECHNIQUES ET LES OUTILS APPROPRIÉS (14 HEURES DONT 10 HEURES COMMUNES AVEC L'UV2 ET L'UV7).

DUREE – 189 heures dont 7 heures d'examen

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Erika BOUMENDIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 8 à 10 personnes

DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS / – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com

TARIF : NOUS CONTACTER

POSSIBILITÉ DE VAE - NOUS CONTACTER

Les conditions :

- Être en activité,
- Sur présentation de dossier,
- 1 an minimum d'ancienneté.



prendre contact avec le référent handicap

Téléphone : +33 (0)3 28 59 98-28